

Déparasitage de la population de varroas avec alcool + thymol cristal

*document fourni avec les essaims
méthode que nous pratiquons dans nos ruchers.*

1- Liminaire :

Plusieurs moyens de contrôle de la population du parasite acarien *Varroa destructor* ont cours, en France, à la date de ce présent document. Ils sont présentés ici par ordre croissant d'efficacité.

- Un traitement, non homologué en agriculture biologique, à base d'Amitraz, commercialisé sous le nom de APIVAR sous forme de lanière en polymère à diffusion lente.
- Trois méthodes, homologuées en agriculture biologique, basées sur l'action d'acides organiques (acides formique, oxalique, lactique).
- Une méthode, homologuée en agriculture biologique, basée sur l'action d'un composé phénolique, le thymol, contenu dans l'huile essentielle de thym et d'autres plantes aromatiques. Il se présente sous forme de cristaux solubles dans l'alcool.

2- Notre parcours de contrôle des populations de varroas, à ce jour :

- Dès début août, juste après la récolte, nous pratiquons 3 à 4 traitements alcool + thymol, couvrant la période de ralentissement de la ponte en été.
- Début décembre, nous estimons la population résiduelle de varroas par un test sur environ 300 abeilles (100ml) par ruche, sur 20 % des colonies, par la méthode du sucre glace.
- Si l'évaluation de décembre montre un taux d'infestation trop élevé (plus de 5 varroas pour 300 abeilles en moyenne), nous envisageons un traitement complémentaire à l'acide oxalique au moment du minimum de couvain, soit entre la mi-décembre et début janvier.
- Selon l'hivernage (hiver doux avec couvain), un test du taux d'infestation est à nouveau effectué (sur 20 % des colonies). Dans le cas d'une infestation dépassant les limites, nous pourrions envisager un traitement flash à l'acide formique (jamais pratiqué jusqu'à ce jour).

3- La méthode à base de thymol cristal que nous pratiquons.

Nous utilisons des carrés d'éponges ménagères, découpés en 3 ou 4 bandes selon la capacité d'absorption de la matière. Chaque bande est imbibée de la quantité de solution de cristaux de thymol (10g) dissout dans de l'alcool (3ml) pour 1 traitement pour 1 colonie.

Au moment de l'application, la bande est découpée en 3 petits morceaux placés sur la tête des cadres, couvrant l'espace supposé occupé par la population.

Le couvre-cadre ou le nourrisseur sont replacés à l'envers afin de laisser le plus d'espace possible au-dessus des morceaux d'éponge pour faciliter la diffusion du mélange alcool/thymol.

L'application est répétée 4 fois à 1 semaine d'intervalle, pendant le mois d'août.

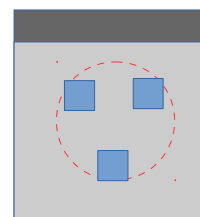
4- Préparations des supports de traitement.

1. Quelques jours auparavant, bien laver les éponges et les laisser sécher. Une fois bien sèches, les comprimer entre deux planches, pendant plusieurs jours, afin qu'elles restent plates (plus facile pour les imbiber).
2. Découper les bandes dans chaque carré d'éponge séché. 3 bandes par éponge évite les débordements.

3. Prévoir le nombre de bandes pour le nombre de ruches à traiter.
Exemple pour 3 ruches, il faudra, pour le premier traitement, 3 bandes, soit 1 carré d'éponge comme le modèle que nous utilisons coupé en 3. Il est préférable de ne pas imbiber les bandes trop à l'avance car le thymol sublime rapidement.
4. Dissoudre la quantité de cristaux de thymol nécessaire par ruche dans 3 ml d'alcool (on peut utiliser l'alcool ménager).
Dans notre exemple, pour 3 ruches, nous avons besoin de 30g de thymol (3x10g) que nous dissolvons dans 9ml d'alcool (3x3ml).
Les cristaux se dissolvent mieux dans l'alcool légèrement tiédi au bain marie (température d'eau chaude sanitaire).
5. Pour être précis, mesurer la quantité de solution obtenue. La diviser par le nombre de bandes à imbiber.
Si dans notre exemple nous obtenons une quantité de solution de 45 ml, il nous faut imbiber chaque bande avec 15 ml de solution alcool/thymol
6. A l'aide d'une seringue, prélever la bonne quantité de solution, puis imbiber chaque bande.
7. Mettre à égoutter les bandes sur un morceau de grillage à l'ombre, à l'extérieur, pendant quelques heures (ne pas aller jusqu'à l'évaporation totale de l'alcool).
8. Conserver les bandes enveloppées dans une feuille d'aluminium ménager. Pour une utilisation différée de quelques jours, placer au bas d'un réfrigérateur dans un sac en plastique enfermé dans un récipient hermétique (odeur très forte, persistante).

5- Traitement.

Ouvrir la ruche. Couper une bande en 3 petits morceaux. Placer les morceaux au-dessus de l'emplacement de la grappe comme le montre le dessin ci-contre.



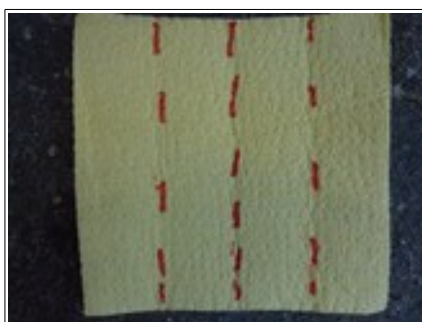
Répéter le traitement 3 à 4 fois à 1 semaine d'intervalle.

Lors de la première application, il arrive souvent que les abeilles sortent de la ruche et s'agglutinent sur la face avant. Surtout s'il fait très chaud. Aux applications suivantes, les abeilles s'accoutument.

Placement des morceaux de bandes au-dessus du couvain (vue de dessus)



Paquet de 5 carrés éponge



4 bandes dans un carré lavé et séché. Lors de l'application, chaque bande sera découpée en 3 morceaux avant pose sur les têtes des cadres.



Seringue garduée à 10ml